

au menu

- **Retour sur le Forum économique mondial de Davos et la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce**
- **La Chine réduit des tarifs douaniers pour certains produits en 2012**

## Retour sur le Forum économique mondial de Davos et la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce

Les ministres du Commerce des 153 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont réunis à Genève, en Suisse, du 15 au 17 décembre 2011. Cette rencontre qui a lieu habituellement tous les deux ans est une occasion pour les pays membres de faire le point sur les différents travaux réalisés par l'organisation.

Les ministres ont tenu des séances de travail sur différents thèmes, dont l'un avait trait aux négociations du cycle de Doha, lancées officiellement à Doha, au Qatar, en novembre 2001. À ce sujet, les membres ont exprimé leurs regrets quant à l'impasse de ces négociations, tout en réaffirmant leur engagement envers le Cycle. À la clôture, le président de la Conférence a indiqué qu'il existait un « sentiment partagé » que, pour sortir de l'impasse, les membres devaient arriver à trouver un équilibre sur les contributions et les responsabilités respectives des pays émergents et des pays développés. En effet, d'importantes divergences persistent concernant l'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles entre les pays développés, comme les États-Unis et l'Union européenne, et les pays émergents, tels que la Chine, le Brésil et l'Inde, et elles ont été identifiées par plusieurs membres comme les principales causes du blocage des négociations.

Les ministres se sont engagés à faire avancer les négociations là où des progrès peuvent être réalisés à court terme. Les questions du programme de Doha portant sur les pays moins avancés, comptent parmi les sujets qui devraient avoir la priorité au cours de l'année 2012. Aussi, il a été précisé que les travaux devaient se poursuivre sur la base des progrès accomplis jusqu'à présent.

En marge du Forum économique mondial de Davos, les représentants d'une vingtaine de pays membres de l'OMC, dont le Canada, se sont rencontrés pour discuter de nouvelles approches de négociations qui pourraient être adoptées pour faire avancer le cycle. L'une des options envisagées consiste à fractionner le mandat de négociation en ensembles plus « gérables », et ainsi redonner confiance quant aux résultats que ces négociations peuvent apporter aux pays membres. Toutefois, aucune déclaration officielle n'a été diffusée à l'issue de cette rencontre.

Devant cette impasse, plusieurs pays se tournent vers la négociation d'accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux. À titre d'exemple, le Canada négocie actuellement plus d'une dizaine d'accords de libre-échange, tout en effectuant des consultations officielles pour participer aux négociations relatives au partenariat transpacifique.

Par ailleurs, le 15 décembre dernier, 42 pays membres de l'OMC, y compris le Canada, ont convenu, après 10 ans de négociation, de modifier l'Accord plurilatéral sur les marchés publics de 1994 (AMP). Les prochaines étapes à franchir à ce sujet consistent en

un examen final des textes et en leur ratification sur le plan légal, ce qui devrait se réaliser au cours des prochains mois.

L'AMP prévoit des règles pour garantir des conditions équitables de concurrence dans l'octroi de marchés publics (achats gouvernementaux), comme les travaux d'infrastructure, des chemins de fer, des aéroports ou des autoroutes. Les négociations avaient pour objet d'étendre le champ d'application de l'Accord, d'y rallier d'autres pays, d'abaisser les seuils à partir desquels les contrats publics sont visés par les règles de l'OMC et d'éliminer davantage de mesures discriminatoires. La Chine et huit autres pays membres sont en pourparlers en vue d'adhérer à cet accord.

Il est également entendu que le nouvel accord aurait pour effet de créer, pour les entreprises des pays membres de l'AMP, de nouvelles possibilités commerciales d'une valeur estimée entre 80 et 100 milliards de dollars par année.

Soulignons en terminant qu'au cours de cette dernière conférence ministérielle, quatre nouveaux pays membres ont rejoint l'OMC, soit la Russie (après 18 ans de négociations difficiles), le Vanuatu, les Samoa et le Monténégro.

Source : [http://ictsd.org/downloads/2011/12/passerelles\\_update\\_geneve\\_2.pdf](http://ictsd.org/downloads/2011/12/passerelles_update_geneve_2.pdf)  
<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/index.aspx?lang=fra&view=d>  
[http://www.wto.org/french/thewto\\_f/minist\\_f/min11\\_f/min11\\_f.htm](http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min11_f/min11_f.htm)

## La Chine réduit des tarifs douaniers pour certains produits en 2012

Le ministère des Finances de la Chine a annoncé, le 18 décembre 2011, la réduction des tarifs douaniers sur les importations de certains produits afin de stimuler les importations et de favoriser l'équilibre du commerce.

Le tarif moyen touchant plus de 730 types de produits importés sera abaissé à moins de 4,4 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, soit un niveau correspondant à la moitié du taux moyen de l'engagement de la Chine à l'OMC. Ces produits sont destinés à la fabrication d'équipement, de composants et d'instruments utilisés dans les nouvelles industries de hautes technologies. Selon les autorités chinoises, la Chine ne dispose pas encore de toutes les technologies dans la fabrication des produits faisant l'objet de la baisse de tarif annoncée. Certains produits bioalimentaires font partie de cette liste pour stabiliser les prix sur le marché chinois, a indiqué M. Liu Shangxi, directeur adjoint de l'Institut de recherche des sciences fiscales, qui relève du ministère des Finances de la Chine

### L'impact pour le Québec...

Les produits bioalimentaires de cette liste sont la viande et les abats de coq ou poule congelés, le flétan, le hareng et la morue congelés, certains fruits à coque frais ou séchés (sauf les marrons), les graisses de bovins et d'ovins, le cacao en fèves ou en brisures de fèves, de même que les préparations d'aliments pour enfants. Les baisses de tarif associées à ces produits constituent autant de possibilités pour les exportateurs d'ici d'augmenter leurs exportations vers la Chine (voir le tableau 1). ►

**Tableau 1. Produits québécois exportés en Chine qui font l'objet d'une baisse de tarif**

	Valeur des exportations en 2010 (en dollars canadiens)	Taux NPF de la Chine (%)	Tarifs temporaires pour 2012 (%)
Lactosérum	2 709 662	6	2
Préparations alimentaires pour enfants	227 040	20	10
Flétans du Groenland congelés	450 279	10	5
Réglisse	16 825	6	0
Glycérol brut, eaux et lessives glycéreuses	197 880	20	8
Préparations pour l'alimentation des animaux	668 438	6,5	4
Sucs et extraits végétaux	3 650	20	3
Morceaux et abats comestibles de coqs ou de poules	96 000	(Yuans par kilogramme)	
Morceaux de poules congelés		4,2	0,6
Morceaux de poules désossés et congelés		9,5	0,7
Ailes de poulet congelées		8,1	0,8
Pattes de poulet congelées		3,2	0,5
Abats de poulet congelés		3,2	0,5
Gésiers de poulet		7,7	1,3

1 \$ canadien = 6,29 yuans

NPF : Nation la plus favorisée.

Source : Ministère des Finances de la Chine; Global Trade Atlas. Banque du Canada (10 février 2012)

Cependant, les principaux produits québécois exportés vers la Chine, comme le porc, les fèves de soja, les bleuets, le sirop d'érable et le crabe, ne sont pas dans cette liste. Ces produits font l'objet du tarif régulier dans un contexte où certains de

nos concurrents comme le Chili bénéficient de préférences tarifaires en vertu d'un accord de libre-échange avec la Chine (voir le tableau 2).

**Tableau 2 : Les préférences tarifaires du Chili en vertu d'un accord de libre-échange avec la Chine sur les principaux produits québécois exportés**

	Tarif (%)	Tarifs imposés sur les produits chiliens en 2012 (%)	Valeur des exportations québécoises en 2010 (en millions de dollars canadiens)
<b>Total</b>			114,8
<b>Produits porcins</b>			
Abats comestibles porcins congelés	12	3,6	15,7
Viande de porc congelée	12	0	11,2
<b>Fèves de soja</b>	3	0,9	66,3
<b>Produits laitiers</b>			
Lactosérum	6	0	2,7
<b>Fruits</b>			
Bleuets sauvages	30	9,0	1,0
<b>Produits de la mer</b>			
Flétan	10	0	0,5
Filets de poisson	10	s. o.	0,4
Crabe	10	3,0	0,3
<b>Sirop et sucre d'érable</b>	30	0	0,2

Source : <http://www.jkck.com/tarif/hsagriculture.htm>; <http://fta.mofcom.gov.cn/>